

## HONORAIRES TRANSACTION

### Transaction sur Biens d'Habitation à la charge du vendeur

Si prix de vente inférieur à 50.000 € : 10,83% HT soit 13 % TTC du prix de vente

**Forfait minimum de 3,500€ HT soit 4,200€ TTC**

Si prix de vente ≥ 50.000 € et < 120.000 € : 8,33% HT soit 10 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 120.000 € et < 150.000 € : 6,66% HT soit 8 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 150.000 € et < 200.000 € : 5,83% HT soit 7 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 200.000 € : 5% HT soit 6 % TTC du prix de vente.

Pour la signature d'un mandat exclusif une remise de 1% sera accordée

### Transaction Stationnement Individuel à la charge du vendeur

Forfait de 1.250 € HT, soit 1.500 € TTC

### Transaction Hors Habitation à la charge du vendeur

10 % HT, soit 12 % TTC, du prix de vente

### Transaction sur Terrains à Bâtir à la charge du vendeur

Si prix de vente inférieur ou égal 50.000 € : forfait de 5.000€ HT soit 6.000€ TTC

Si prix de vente ≥ 50.000 € et jusqu'à 100.000 € : 8,33% HT soit 10 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 100.000 € : 7% HT soit 8,40% TTC du prix de vente

### Transaction sur l'Immobilier d'Entreprise à la charge de l'acquéreur

Si prix de vente inférieur ou égal à 120.000 € : 9,5 % HT soit 11,40 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 120.000 € et jusqu'à 250.000 € : 8 % HT soit 9,6 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 250.000 € et jusqu'à 500.000 € : 7 % HT soit 8,4 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 500.000 € : 6 % HT soit 7,2 % TTC du prix de vente.

### Estimation vente à la charge du demandeur

165,00€ HT, soit 198,00€ TTC

## HONORAIRES DE GERANCE

(tarif pour un lot)

Administration de votre bien immobilier	* 7,00 % HT soit 8,40% TTC sur tous les encaissements à la charge du bailleur. <b>* Pour les clients copropriétaires ou acquéreurs :</b> 6,50% HT soit 7,80% TTC sur tous les encaissements à la charge du bailleur
Gestion des travaux	* De 0,00€ à 350,00€ <b>OFFERT</b> * Pour les travaux supérieurs à 350,00€; facturation de 3% HT soit 3,60% TTC du montant HT de la facture
Gestion des sinistres	Facturation de 3% HT soit 3,60% TTC du montant HT des factures liées au sinistre <b>Forfait minimum d'une heure de vacation</b>
Gestion des diagnostics	<b>OFFERT Tarifs préférentiels négociés pour nos clients avec nos partenaires</b>
Réalisation de l'état des risques naturels et technologiques	16,67 € HT soit 20,00 € TTC
Aide à la déclaration des revenus fonciers	57,50 € HT soit 69,00 € TTC
Aide à la déclaration des biens immobiliers	10,00 € HT soit 12,00 € TTC
Frais administratif annuel	16,67 € HT soit 20,00 € TTC
Frais de clôture pour fin de gestion	166,66 € HT soit 200,00 € TTC
Vacation horaire	76,67 € HT soit 92,00 € TTC

Ces prix sont calculés avec un taux de TVA en vigueur de 20 %. Ils sont révisables chaque année au 1er janvier.

### HONORAIRES DE LOCATION

Plafonnement à 11,00 € de m<sup>2</sup> pour le locataire (LOI ALUR)

#### Location Bien d'Habitation, meublé ou nu

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail <i>Divisé de moitié entre le locataire et le bailleur</i>	13% TTC du loyer annuel
Etablissement d'état des lieux	Studio au T1 : 83,33€ HT soit 100,00€ TTC T2 au T3 : 125,00€ HT soit 150,00€ TTC T4 et plus : 166,67€ HT soit 200,00€ TTC Maisons : 208,34 € HT soit 250,00€ TTC Majoration de 50,00% du montant des honoraires d'état des lieux pour les logements meublés
Négociation et entremise <i>A la charge exclusive du bailleur hors plafonnement</i>	0,6% TTC du loyer annuel

#### Location de Stationnement, garage ou parking

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail <i>Divisé de moitié entre le locataire et le bailleur</i>	15% TTC du loyer annuel
---	-------------------------

#### Location Local Commercial ou Professionnel

Visite, constitution et étude du dossier, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux	15% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du locataire</i>
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux	5% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du bailleur</i>
Renouvellement bail	10% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du demandeur</i>

### HONORAIRES SYNDIC

Sur devis personnalisé

Ces prix sont calculés avec un taux de TVA en vigueur de 20 %. Ils sont révisables chaque année au 1er janvier.